



## Communiqué de presse

15 juin 2018

# L'Espace éducatif maternel Jean Zay reçoit la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires

Inauguré à la rentrée 2017, l'Espace éducatif maternel Jean Zay recevra officiellement le certificat Haute Qualité Environnementale™ établi par Certivéa, organisme accrédité COFRAC (\*), le 19 juin prochain.

## La démarche de certification

L'Espace éducatif maternel Jean Zay a ouvert ses portes à la rentrée 2017, regroupant en un lieu unique l'école maternelle Joliot Curie et le Centre de Loisirs Petite Enfance (CLPE) de Bègles.

Le projet du bâtiment s'est inscrit dans la démarche HQE dès la phase de programmation et pour les deux phases suivantes : conception et réalisation. Après une rentrée scolaire réussie, un audit définitif de la structure a été réalisé pour l'obtention du certificat en décembre 2017. L'Espace éducatif maternel Jean Zay devient ainsi le **1<sup>er</sup> établissement d'enseignement maternel et d'un centre de loisirs neuf certifié, sur 7 établissements d'enseignement neufs en Gironde**, et le **2<sup>ème</sup> établissement certifié à Bègles**, après le Lycée Václav Havel, premier Lycée à énergie positive de France, ouvert en 2012.



Certificat N° NF 380 – 17/1991

Caractéristiques certifiées  
disponibles sur [www.certivea.fr](http://www.certivea.fr)

L'audit prend en compte 4 thématiques pour l'obtention du certificat : l'énergie, l'environnement, le confort et la santé. Sur une échelle de 5 niveaux, le bâtiment a un niveau reconnu « Très bon », reflétant la qualité des nombreux atouts environnementaux du bâtiment et de sa construction avec, par exemple : une gestion de l'énergie et la relation du bâtiment avec son environnement immédiat évaluées très performantes.

L'évaluation réalisée valorise ainsi des niveaux de performance suivants selon le référentiel 2015 de Certivéa :

- ① La thématique « Énergie » jugée Très performante pour :
  - La gestion de l'énergie : un organe de supervision permet un suivi fin des consommations par secteur et par usage.

(\*) Certivéa bénéficie d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

### Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole  
Lucie Lansmarie : [L.Lansmarie@mairie-begles.fr](mailto:L.Lansmarie@mairie-begles.fr) | 05 56 49 88 59  
Suzanne Galy : [S.Galy@mairie-begles.fr](mailto:S.Galy@mairie-begles.fr) | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



② **La thématique « Environnement » évaluée Très performante** pour :

- La relation du bâtiment avec son environnement immédiat : aménagement paysager ludique et éducatif, végétalisation et aménagement des espaces extérieurs, accès aux transports, espace de rencontre parents-enfants,
- Les matériaux bois utilisés issus de forêts gérées durablement (certificats PEFC ou FSC).

③ **La thématique « Santé »** pour les qualités sanitaires :

- Une qualité de l'air évaluée performante,
- Des matériaux très peu émissifs ou inertes,
- L'utilisation de peinture dépolluante sur l'ensemble des murs permettant d'éliminer 80% des formaldéhydes.

*« La certification HQE s'est imposée comme une évidence et quasi « naturellement ». Le projet, dans son ensemble, a été travaillé en amont, pensé et concerté dans une approche de développement durable et nous nous sommes rapidement rendus compte qu'il remplissait de fait les critères permettant d'obtenir cette fameuse certification. [...] ce projet s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21 – Plan Climat Energie approuvé le 5 juillet 2012, il répond ainsi aux principes qui guident notre action municipale : mettre la personne au centre de nos projets, offrir un cadre de vie de qualité et répondre aux enjeux du 21e siècle. [...] Cette opération, et cette certification, permettent d'attirer l'attention du grand public sur l'importance des démarches concourant au développement durable, qui je le rappelle, en plus de l'objectif environnemental, doit satisfaire aux objectifs sociaux et économiques. »*

**Olivier GOUDICHAUD, élu en charge de l'aménagement urbain et du patrimoine.**

## **Un bâtiment pensé pour les usages du quotidien**

**Le bâtiment offre une architecture à échelle humaine**, avec un espace de restauration insonorisé, une ludothèque (le cocon), une salle d'évolution, des espaces mutualisés entre l'école et le CLPE, ainsi qu'un espace piéton convivial et paysager à l'extérieur du bâtiment.

**Tous les utilisateurs et exploitants de l'Espace éducatif ont contribué collectivement au chantier** dans les choix de matériels électriques, sanitaires, mobiliers, couleurs, boutons poussoirs... et une **enquête de satisfaction** sera distribuée aux occupants (enseignants, techniciens, cuisiner) et aux parents d'enfants à la fin de l'année scolaire.

## **Le programme de la manifestation**

- **17h : Accueil des invités sur le parvis de l'Espace, 19 rue Joliot Curie, et visite des lieux** par Clément Rossignol Puech, maire de Bègles et Olivier Goudichaud, élu à l'urbanisme et au patrimoine, en présence de Patrick Nossent, Président de Certivéa et François Guibert, l'architecte du bâtiment
- **17h30 : Discours et remise officielle du certificat** entre Patrick Nossent et Clément Rossignol Puech
- **18h : Échanges autour d'un cocktail**

**Contact Presse :**

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole  
Lucie Lansmarie : [L.Lansmarie@mairie-begles.fr](mailto:L.Lansmarie@mairie-begles.fr) | 05 56 49 88 59  
Suzanne Galy : [S.Galy@mairie-begles.fr](mailto:S.Galy@mairie-begles.fr) | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain

